

Édito

La stratégie de l'Europe pour 2020 confirme l'enjeu du développement d'une économie intelligente, durable et inclusive. Ces trois priorités qui se renforcent mutuellement doivent aider l'Union et ses États membres à assurer des niveaux élevés d'emploi, de productivité et de cohésion sociale.

Dans ce cadre, la Franche-Comté doit relever trois défis : accroître le taux d'accès au baccalauréat général ; réduire le déficit migratoire des étudiants et particulièrement parmi les meilleurs bacheliers ; augmenter la part des salariés diplômés de l'enseignement supérieur.

Le rectorat de l'académie de Besançon dresse avec l'Insee un tableau de la situation de l'enseignement supérieur en Franche-Comté. L'on doit considérer cette publication comme une entrée sur les grands champs qui interrogent. Le lecteur pourra se référer aux publications du ministère de l'enseignement supérieur (Strater) ou de l'Europe pour compléter son analyse.

On tirera de cette lecture plusieurs défis à relever. Cependant le cadre général de cette présentation peut occulter de grandes disparités : ainsi certaines formations peuvent être très attractives (l'UTBM accueille 85 % d'étudiants non francs-comtois) ou en phase avec l'emploi de demain (53 diplômés sont en lien avec le pôle de compétitivité microtechnique).

C'est donc par la promotion des formations d'exigence, en phase avec leur territoire, visibles et attractives que l'enseignement supérieur pourra répondre à l'enjeu du développement d'une économie intelligente. La loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, la coopération entre la Bourgogne et la Franche-Comté sont des nécessaires opportunités dont il faut se saisir.

Pr. Éric MARTIN
Recteur de l'académie de Besançon
Chancelier des universités

FILIÈRES TECHNOLOGIQUES ET FORMATIONS COURTES CARACTÉRISENT L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANC-COMTOIS

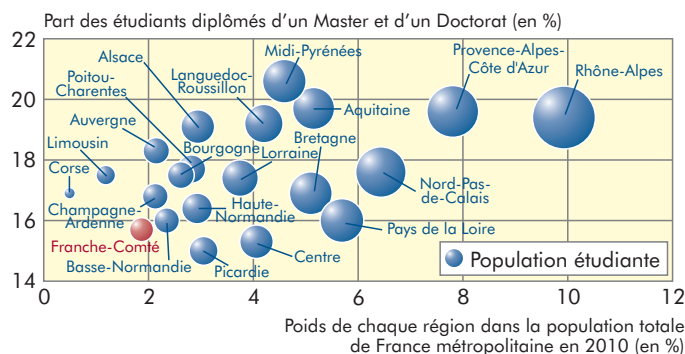
En matière d'enseignement supérieur, la Franche-Comté dispose d'une offre de formation diversifiée en particulier pour le premier cycle des études supérieures. L'académie de Besançon propose des formations spécifiques liées à son tissu économique régional. Ces formations sont techniques et plus souvent courtes (BTS, DUT). Les étudiants faisant leurs études en Franche-Comté sont davantage présents dans ce type de cursus que la moyenne des étudiants de France métropolitaine. Le taux de scolarisation devient inférieur à celui de la France métropolitaine à partir de 20 ans. Les aires d'influence des pôles d'enseignement supérieur de la région se limitent aux frontières régionales. La Franche-Comté attire peu les étudiants d'autres régions. Entre 2003 et 2008, davantage d'étudiants sont partis de Franche-Comté que d'étudiants sont venus s'y installer.

À la rentrée 2011, l'académie de Besançon compte 32 280 étudiants (cf. Définitions) relevant des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), de l'Agriculture et de la Santé. Alors que le niveau de diplôme de la population française continue de progresser, les effectifs dans l'enseignement supérieur de l'académie de Besançon sont stables entre 2000 et 2011 (+ 0,1 %). Ils progressent de 8,6 % en France métropolitaine sur la même période. Ces augmentations des effectifs nationaux sont également favorisées par les réformes

en cours dans l'enseignement secondaire. La rénovation des baccalauréats professionnels en 3 ans entraîne une

augmentation du nombre de jeunes titulaires de ce diplôme, et offre la possibilité de poursuivre des études supérieures.

Une part d'étudiants diplômés de Master, Doctorat ou équivalent plus faible que dans d'autres régions de taille comparable



Source : Insee (Recensements de la population 2009 et 2010)

En Franche-Comté, la part de diplômés de Master, Doctorat ou équivalent parmi les étudiants est nettement inférieure à la moyenne métropolitaine. Selon ce critère, la région se situe au 20^e rang des régions de France métropolitaine, reflétant davantage une moindre dotation en offre de formation universitaire longue que le poids démographique de la région à l'échelle nationale. En effet, certaines régions de taille modeste comme l'Auvergne et le Limousin sont mieux positionnées tandis que dans les Pays de la Loire et la Bretagne, la part des diplômés de Master, Doctorat ou équivalent est parmi les plus faibles de France métropolitaine.

Élargir et adapter l'offre de formation en tenant compte des débouchés potentiels en emploi est un enjeu majeur pour les acteurs de l'enseignement supérieur franc-comtois afin d'accroître le taux de poursuite d'études longues en Franche-Comté et d'attirer des étudiants. Pour augmenter leur rayonnement et rééquilibrer l'offre de formation en faveur des cursus longs, les universités et les établissements supérieurs publics de Bourgogne et de Franche-Comté se rapprochent. Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) en cours d'évolution dans le cadre de la prochaine loi Enseignement Supérieur et Recherche (ESR) est l'une des actions mises en œuvre pour répondre à ces enjeux.

Une offre de formation diversifiée sur le premier cycle des études supérieures

En Franche-Comté, l'offre de formation est diversifiée en particulier sur le premier cycle

Surreprésentation des formations courtes dans la région

offre de formation en Franche-Comté dans l'enseignement supérieur

Formations - Écoles	Franche-Comté		France métropolitaine		Poids de la Franche-Comté par rapport à la France métropolitaine
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	
Formations d'IUT	2 506	7,8	114 839	5,0	2,2
Sections de techniciens supérieurs et assimilés	4 689	14,5	238 115	10,3	2,0
Écoles paramédicales et sociales ⁽¹⁾	2 469	7,6	134 498	5,8	1,8
Universités de technologie	2 697	8,4	9 084	0,4	29,7
Universités y compris IUFM ⁽²⁾	17 123	53,0	1 261 235	54,6	1,4
Classes préparatoires aux grandes écoles	950	2,9	79 109	3,4	1,2
Autres formations d'ingénieurs	838	2,6	88 782	3,8	0,9
Autres écoles de spécialités diverses	304	0,9	54 572	2,4	0,6
Écoles de commerce gestion et comptabilité	476	1,5	126 448	5,5	0,4
Écoles supérieures art et culture	216	0,7	66 980	2,9	0,3
Grands établissements MESR	12	0,0	90 705	3,9	non significatif
Établissements d'enseignement universitaire privés	-	-	28 450	1,2	-
Écoles juridiques et administratives	-	-	9 088	0,4	-
Écoles normales supérieures	-	-	4 812	0,2	-
Instituts nationaux polytechniques	-	-	3 559	0,2	-
Total enseignement supérieur	32 280	100,0	2 310 276	100,0	1,4

(1) Données de 2010/2011.

(2) IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.

Source : MESR (Atlas régional édition 2013 [rentrée 2011])

d'études supérieures. L'académie de Besançon regroupe 1,4 % des étudiants de France métropolitaine, soit un peu moins que la part de la population franc-comtoise dans la population française métropolitaine (1,9 %). À la rentrée 2011, l'université ⁽¹⁾ accueille plus de la moitié des étudiants de la région, soit 17 120 jeunes. Elle propose les disciplines universitaires communes aux autres régions (droit, économie AES, lettres, sciences, santé et sport) au sein de six unités de formation et de recherche.

Les formations courtes sont surreprésentées : les formations d'instituts universitaires technologiques (IUT), les sections de techniciens supérieurs (STS), les écoles paramédicales et sociales franc-comtoises rassemblent respectivement 2,2 %, 2,0 %

et 1,8 % des étudiants inscrits dans ces formations en France. Les études scientifiques longues, en particulier les formations d'ingénieur, ainsi que celles de la santé, sont également surreprésentées. À l'inverse, certaines formations longues de l'université sont sous-représentées dans l'académie de Besançon. Les formations en droit, en économie ou en AES au-delà de la Licence représentent une faible part d'étudiants.

Une offre de formation liée à l'économie locale

Le tissu industriel franc-comtois s'appuie sur des activités et un savoir-faire historique dans l'industrie automobile, l'horlogerie, la lunetterie, le travail des métaux et la fabrication

de turbines et de motrices. Ces activités générant de nombreux produits microtechniques permettent à la région de s'engager dans le pôle de compétitivité « microtechniques ». Plusieurs formations dans ce domaine sont proposées, notamment à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) de Besançon et dans le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) « conception et industrialisation en microtechniques ». Avec 1 900 emplois, la Franche-Comté est la 2^e région de France métropolitaine dans la fabrication de lunettes. Des BTS en « génie optique » ou « opticien lunetier » sont proposés dans la région. L'académie propose des diplômes des métiers d'art (DMA) dans quatre spécialités. Celle de l'horlogerie est unique en France.

Les bacheliers technologiques ou professionnels sont surreprésentés en Franche-Comté

Dernier diplôme obtenu des étudiants en Franche-Comté

Dernier diplôme obtenu des étudiants	Franche-Comté	France de province	France métropolitaine
Bac général, brevet supérieur	44,2	46,6	45,4
Bac technologique ou professionnel	22,3	17,6	16,6
Diplôme du 1 ^{er} cycle des études supérieures	17,8	17,7	17,8
Master, Doctorat ou équivalent	15,7	18,1	20,2
Ensemble des étudiants	100	100	100

Source : Insee (Recensement de la population 2009)

La Franche-Comté est également très présente dans les filières bois et laitière. L'académie de Besançon est l'une des deux seules en France à proposer un BTS « charpente-couverture ». Les trois quarts des jeunes inscrits dans ce BTS sont dans la région. La Franche-Comté est la 6^e région de France métropolitaine en matière d'emploi dans la fabrication de produits laitiers. Les deux écoles nationales d'industrie laitière (ENIL) implantées en Franche-Comté accueillent 60 %

des jeunes inscrits en France en BTS agricole « sciences et technologies des aliments spécialité produits laitiers ».

Dans ce contexte, les étudiants qui résident en Franche-Comté sont davantage présents dans les filières courtes et dans les filières techniques de l'enseignement supérieur. En 2009, la part des étudiants francs-comtois diplômés en Master, Doctorat ou équivalent est plus faible qu'en moyenne métropolitaine : 15,7 % contre 20,2 % au niveau

L'enseignement supérieur franc-comtois est polarisé à Besançon

En 2008, la Franche-Comté comprend quatre pôles d'enseignement supérieur (cf. Définitions) : Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul. Ils regroupent 84 % des étudiants de la région. L'offre de formation de la région est très concentrée autour de Besançon. Le pôle de Besançon regroupe 58 % des étudiants au lieu d'étude. Il propose une gamme très large de formations communes aux autres régions et des formations spécifiques de l'économie régionale par exemple avec l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon. Par rapport aux autres pôles de la région, les étudiants faisant leurs études à Besançon font des études plus longues et plus souvent dans des filières générales.

Les trois autres pôles de la région ont quatre à seize fois moins d'étudiants que le pôle de Besançon. Le Nord Franche-Comté regroupe les pôles de Belfort et de Montbéliard et accueille 22 % des étudiants de la région. Le pôle de Belfort concentre à lui seul 15 % de ces étudiants. Il accueille les deux tiers des effectifs de l'IUT de Belfort-Montbéliard, une école de commerce (ESTA), une école paramédicale (IFSI) et des classes préparatoires aux grandes écoles. Le pôle de Vesoul accueille quant à lui 4 % des étudiants de la région.

métropolitain. De même, les titulaires d'un baccalauréat général, plus enclins à poursuivre des études longues, sont moins nombreux. À l'inverse, en 2009, la part des étudiants dont le dernier diplôme obtenu est un baccalauréat technologique ou professionnel est plus importante en Franche-Comté (22,3 %) qu'en moyenne en France métropolitaine (16,6 %).

Besançon, une attractivité régionale

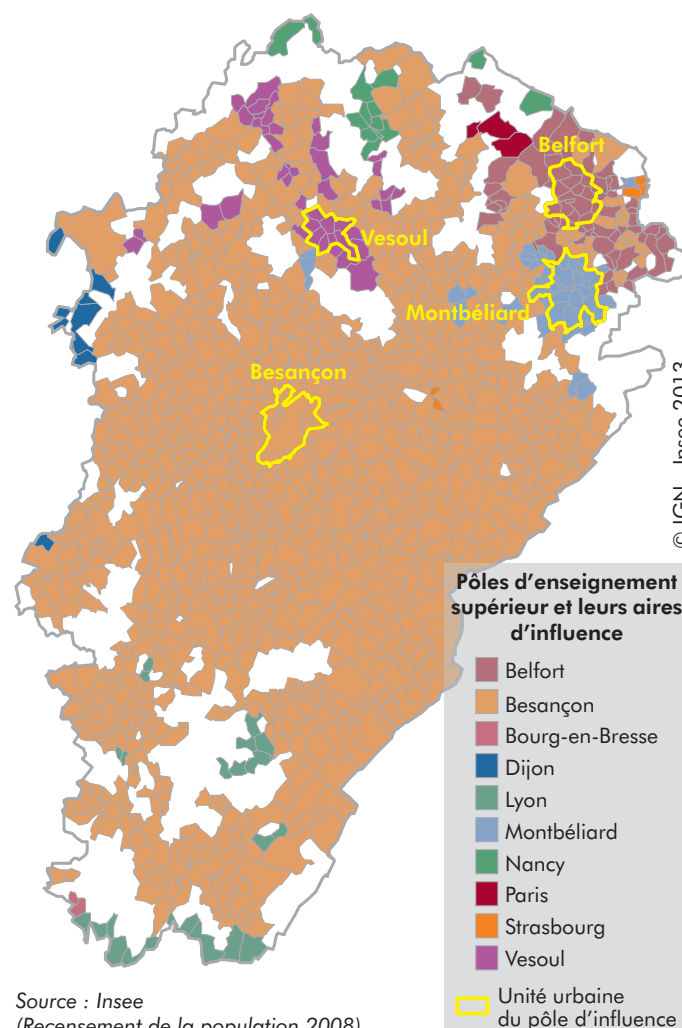
En 2008, quatre pôles d'enseignement supérieur sont présents

en Franche-Comté (cf. encadré). Leurs aires d'influence se limitent aux frontières régionales. Ils exercent peu d'influence sur les communes des régions voisines. À l'inverse, seules quelques communes aux frontières de la Franche-Comté sont sous l'influence de pôles d'autres régions.

Avec près de 20 000 étudiants, le pôle de Besançon rayonne quasiment sur l'ensemble de la Franche-Comté. Les trois autres pôles francs-comtois ont une aire d'influence limitée dans la région. Les pôles de Belfort (5 100 étudiants) et Montbéliard (2 400 étudiants) exercent

Plus de 60 % des communes franc-comtoises sont sous l'influence du pôle de Besançon

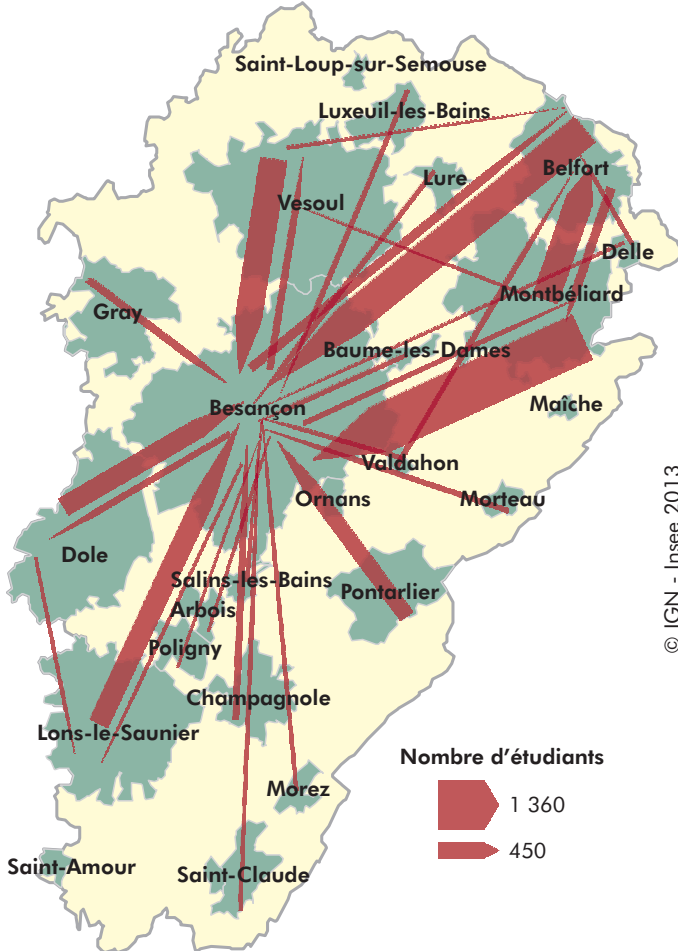
Pôles d'enseignement supérieur et leurs aires d'influence dans la région Franche-Comté



Source : Insee (Recensement de la population 2008)

L'aire urbaine de Besançon attire les étudiants francs-comtois

Les flux internes aux aires urbaines de Franche-Comté d'au moins 50 étudiants entre le lieu de résidence antérieur et le lieu d'étude



Source : Insee (Recensement de la population 2008)

principalement leur influence dans les communes du nord-est de la Franche-Comté. Avec 1 200 étudiants, le pôle de Vesoul exerce une attractivité sur une quarantaine de communes au nord de la région. Compte tenu du rayonnement du pôle de Besançon dans la région, les flux (2) d'étudiants francs-comtois sont principalement orientés vers l'aire urbaine de Besançon. Entre 2003 et 2008, davantage de jeunes francs-comtois sont venus étudier ailleurs dans la région. Le solde migratoire de l'aire urbaine de

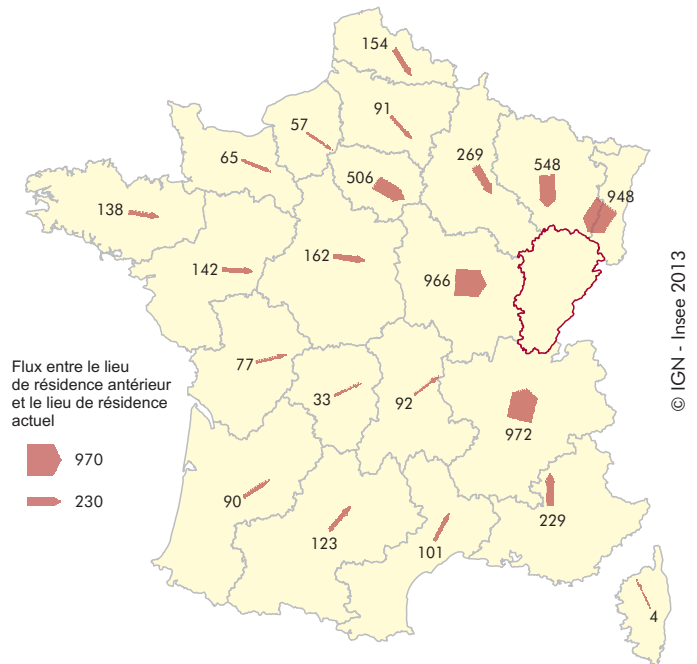
Besançon, interne à la région, est ainsi excédentaire et s'élève à 5 100 étudiants. En tenant compte des flux d'étudiants entre toutes les régions françaises entre 2003 et 2008, le solde migratoire de cette aire urbaine est déficitaire (- 240 étudiants). Les trois quarts des jeunes qui étudient dans le pôle de Besançon y résident. Besançon est d'ailleurs la 7^e aire urbaine la plus étudiante de France avec 8,2 étudiants pour 100 habitants. Le Nord Franche-Comté comprend les aires urbaines de Montbéliard et de Belfort. Cette dernière a la particularité d'être à la fois attractive auprès

des étudiants de Franche-Comté et auprès de l'ensemble des étudiants de France métropolitaine. Elle bénéficie de la présence de l'une des

trois universités françaises de technologie dont le recrutement est de fait national. En 2009, 9 étudiants sur 10 de l'université de technologie de

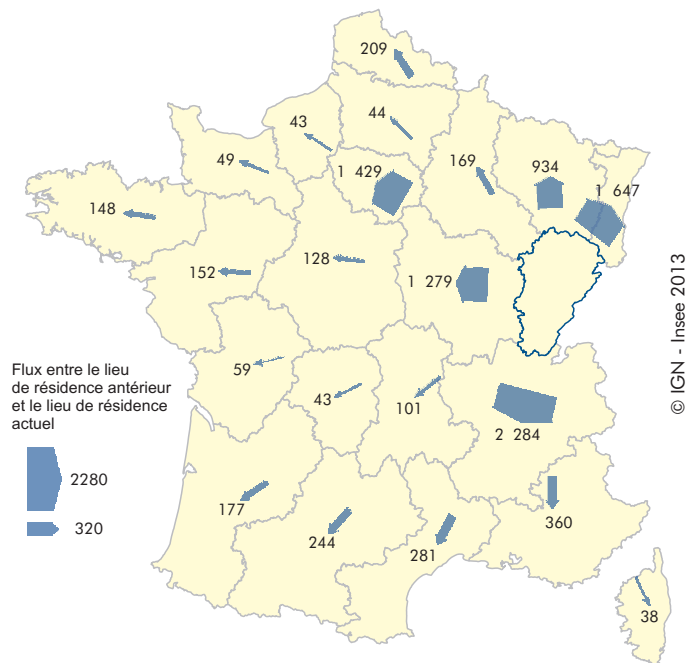
Les échanges d'étudiants se font essentiellement avec les régions limitrophes et l'île-de-France

Les étudiants entrants de France métropolitaine vers la Franche-Comté



Source : Insee (Recensement de la population 2008)

Les étudiants sortants de Franche-Comté vers la France métropolitaine



Source : Insee (Recensement de la population 2008)

Belfort-Montbéliard (UTBM) étudient dans l'aire urbaine de Belfort. Les soldes migratoires y sont excédentaires et s'élèvent respectivement à + 270 étudiants francs-comtois et + 410 étudiants non francs-comtois. Entre 2003 et 2008, les jeunes francs-comtois qui viennent étudier à Belfort arrivent essentiellement de Montbéliard. En raison de la proximité de ces deux villes, de nombreux étudiants de l'aire de Belfort résident dans celle de Montbéliard et réciproquement. Compte tenu du poids modeste qu'ils occupent en tant que pôle d'enseignement supérieur, davantage d'étudiants quittent les aires urbaines de Montbéliard et de Vesoul que le contraire.

Les deux tiers des échanges d'étudiants se font avec les régions limitrophes

Entre 2003 et 2008, 73,8 % des étudiants francs-comtois sont restés dans leur région pour poursuivre leurs études. Inversement sur la même période, 9 800 étudiants ont quitté la région⁽³⁾, le plus souvent pour une région limitrophe (64,3 %) ou pour l'Île-de-France (14,6 %). Presqu'un quart des étudiants est parti vivre dans la région Rhône-Alpes. Dans le même temps, 5 800 étudiants sont venus habiter en Franche-Comté. Ils viennent le plus souvent d'une région limitrophe (64,2 %), essentiellement de Rhône-Alpes, de Bourgogne et d'Alsace (16,5 % chacun). La Franche-Comté attire peu les étudiants étrangers. La part des étudiants de nationalité étrangère est plus faible en Franche-Comté

La filière du baccalauréat est le premier déterminant de l'orientation des bacheliers

La mobilité des étudiants est en partie liée à l'offre de formation. La Franche-Comté bénéficie d'une gamme élargie de formation sur le premier cycle universitaire. Les mouvements inter académies sont quasiment à l'équilibre à l'issue de la terminale. Après avoir obtenu le baccalauréat, plusieurs voies se présentent aux jeunes qui souhaitent poursuivre leurs études : l'université pour des études de niveau bac + 3 au minimum, les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires technologiques (IUT) qui ont une vocation professionnelle ou encore les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) qui ouvrent les portes des écoles d'ingénieurs, de commerce ou les écoles normales supérieures.

À profil identique (cf. sources et méthode), les bacheliers technologiques et professionnels se dirigent davantage vers des études « professionnalisantes », telles que les sections de techniciens supérieurs pour lesquelles ils bénéficient de conditions particulières d'admission. Les bacheliers généraux choisissent des cursus plus longs : les établissements du supérieur* et les CPGE. Ainsi, dans l'académie de Besançon, les bacheliers des filières générales de la session 2011 s'inscrivent majoritairement dans un établissement du supérieur (64 %) tandis que cette proportion passe respectivement à 23 % et 21 % pour les bacheliers des séries technologiques et professionnelles.

Les bacheliers des voies technologiques et professionnelles s'orientent majoritairement vers les STS

Orientation des bacheliers suivant la filière de leur baccalauréat

	Baccalauréat						Total	
	général		technologique		professionnel			
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)
CPGE	512	14	55	4	0	0	567	10
Université et écoles	2 341	64	316	23	177	21	2 834	48
STS	290	8	779	58	638	74	1 707	29
IUT	525	14	202	15	45	5	772	13
Total	3 668	100	1 352	100	860	100	5 880	100

Sources : Rectorat (SISE [Bases élèves académiques rentrée 2011])

Les résultats obtenus au baccalauréat influencent également l'orientation des jeunes. En particulier, plus les résultats à l'examen sont élevés et plus la part des jeunes inscrits dans une CPGE est importante. Ainsi, dans l'académie, 45 % des bacheliers de la voie générale ayant obtenu une mention très bien sont en CPGE à la rentrée 2011-2012 alors qu'ils sont 3 % parmi ceux ayant une mention passable. Le recrutement sur dossier dans ce type de formation explique ce constat. De plus, les bacheliers de la voie générale ayant obtenu une mention très bien sont plus enclins à quitter la région pour poursuivre leurs études. En effet, 39 % d'entre eux sont inscrits dans une filière longue hors de la région contre 24 % toutes mentions confondues. Pour les jeunes diplômés d'un bac technologique, la part des inscriptions en STS diminue lorsque les résultats augmentent. Quant aux bacheliers de la voie professionnelle, la relation s'inverse : la part d'inscrits en STS ou en IUT croît avec l'élévation des résultats.

Par rapport à un garçon, une fille s'oriente deux fois plus vers les établissements du supérieur ou en STS qu'en CPGE. L'âge du jeune et la profession de son responsable (chef de famille...) n'ont, pour leur part, aucune influence significative sur les choix d'études.

* Université, écoles d'ingénieur, écoles de management, ENS et instituts catholiques hors IUT.

(5,2 %) qu'en moyenne métropolitaine (7,5 %).

Au total, le solde migratoire de la région est déficitaire entre 2003 et 2008 (- 4 000 étudiants). Toutefois, les soldes migratoires ne sont positifs que dans sept régions françaises. En Franche-Comté, le solde migratoire est

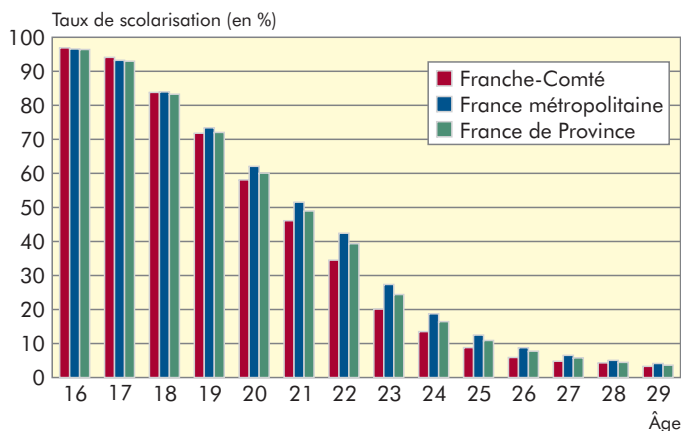
particulièrement déficitaire avec la région Rhône-Alpes, l'Île-de-France et l'Alsace. En revanche, il est légèrement excédentaire avec la Champagne-Ardenne. Par rapport aux régions voisines, la Franche-Comté perd moins d'étudiants que la Bourgogne mais davantage que la Lorraine.

Un taux de scolarisation plus faible à partir de 20 ans

En 2009, le taux de scolarisation⁽⁴⁾ des jeunes francs-comtois est le même qu'en France métropolitaine entre 16

De 20 à 29 ans les jeunes francs-comtois sont moins scolarisés

Taux de scolarisation par âge



Source : Insee (Recensement de la population 2009)

et 19 ans. Il est ensuite inférieur à la moyenne de France métropolitaine entre 20 et 29 ans. En effet, l'offre de formation plus restreinte dans certains secteurs de formation (à partir du deuxième cycle universitaire) et la structure sociale de la population franc-comtoise influencent le parcours des étudiants. La population franc-comtoise se caractérise notamment par une surreprésentation des ouvriers

et une sous-représentation des cadres et des femmes. Les étudiantes sont effectivement moins présentes en Franche-Comté (52,8 % de l'ensemble des étudiants) qu'en France métropolitaine (55,2 %). ■

Pascal LÉVY (Insee)

Émilie VIVAS (Insee)

Luc BRIOT (Rectorat)

Caroline GUICHARD (Rectorat)

Véronique GIGON (Rectorat)

(1) Le terme université ne comprend pas les IUT et l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).

(2) Migrations entre lieu de résidence antérieure et lieu d'étude entre 2003 et 2008.

(3) Migrations entre le lieu de résidence en 2003 et le lieu de résidence en 2008.

(4) L'attractivité auprès des étudiants ne dépend pas forcément de la taille de la région puisque l'Alsace et le Languedoc-Roussillon ont des soldes migratoires positifs tandis que la région PACA et la Bretagne sont déficitaires.

Pour en savoir plus

- « AERES 2010 Analyses régionales des évaluations réalisées entre 2007 et 2010 : région Bourgogne académie de Dijon, région Franche-Comté académie de Besançon », Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, janvier 2011
- « STRATER éléments de diagnostic Bourgogne et Franche-Comté », projet Strater DGESIP / DGRI du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avril 2011
- « Recherche et enseignement supérieur : une ambition affichée pour la Franche-Comté », Conseil économique, social et environnemental de Franche-Comté, juin 2011

Sources et méthode

● Source Insee :

- **Recensement de la Population 2008** pour les aspects migratoires et 2009 pour le nombre d'étudiants.

● Source Rectorat :

- **SISE** (Système d'Information pour le Suivi des Étudiants)- Année 2011/2012. L'enquête SISE recense, à partir des inscriptions, les étudiants inscrits dans les différents établissements d'enseignement du supérieur (université, écoles d'ingénieur, écoles de management, ENS et instituts catholiques). Cette enquête est réalisée chaque année au mois de janvier.
- **BEA** (Base Élèves Académique) - Année 2011/2012
- L'analyse toutes choses égales par ailleurs : Ce modèle consiste à étudier les facteurs qui déterminent l'orientation des jeunes bacheliers. Il s'agit en effet d'isoler l'effet propre de chaque caractéristique retenue, en maintenant constantes les autres variables. Parmi ces caractéristiques, ont été choisies : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle du responsable, le type de baccalauréat (général, technologique ou professionnel) et les résultats au baccalauréat. Il est à préciser que d'autres facteurs peuvent influencer la probabilité d'orientation des jeunes (relations personnelles, goûts personnels, ressources financières, durée des formations...) mais que nous ne disposons pas des données nécessaires à leur prise en compte.

Définitions

- Un **étudiant** est défini, au sens des recensements de population conduits par l'Insee, comme un jeune de 16 à 29 ans inscrit dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins supérieur au baccalauréat. Cette définition recouvre des situations très différentes entre le jeune « étudiant post bac », les doctorants salariés dans un laboratoire de recherche ou encore des jeunes actifs poursuivant des études parallèlement à leur emploi. Le nombre d'étudiants ainsi mesuré grâce au recensement de la population diffère quelque peu de la comptabilisation du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, qui est réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ainsi, en Franche-Comté, on estime à 34 440 le nombre d'étudiants en 2009 d'après le recensement de la population, tandis que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a comptabilisé 31 310 inscrits dans l'enseignement supérieur pour l'année scolaire 2008-2009. La prise en compte d'effectifs plus importants d'apprentis et de personnes en formation continue dans le recensement de la population explique l'essentiel de l'écart.
- Les **pôles d'enseignement supérieur** sont définis comme les unités urbaines comptant au moins 1 000 étudiants au lieu d'étude. Leurs aires d'influence sont établies sur la base des déplacements des étudiants entre leur lieu de résidence antérieure et leur lieu d'étude. Une commune fait partie de l'aire d'influence d'un pôle si le flux maximal d'étudiants (supérieur à 5) quittant la commune est orienté vers ce pôle. Dans le cas où ce flux maximal est inférieur à 5, la commune fait partie du pôle si le flux représente au moins 50 % du total des flux sortants.
- Le **solde migratoire** correspond aux entrées d'étudiants diminuées des sorties d'étudiants. Cet indicateur indique notamment si la région est déficitaire ou excédentaire dans les échanges migratoires d'étudiants avec les autres régions.